



## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>102984</b>	De <b>Mme Jeanine Dubié</b> ( Radical, républicain, démocrate et progressiste - Hautes-Pyrénées )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Environnement, énergie et mer		<b>Ministère attributaire</b> > Cohésion des territoires
<b>Rubrique</b> >aménagement du territoire	<b>Tête d'analyse</b> >montagne	<b>Analyse</b> > friches touristiques. statistiques.
Question publiée au JO le : <b>28/02/2017</b> Date de changement d'attribution : <b>18/05/2017</b> Question retirée le : <b>20/06/2017</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

Mme Jeanine Dubié appelle l'attention de Mme la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat, sur le bulletin de l'association géographique française de 1997 (bulletin n° 3). En effet, il était répertorié 13 sites de friches touristiques réparties sur l'ensemble des massifs montagneux. Elle lui demande de lui préciser le nombre actuel de sites de friches touristiques par massif montagneux et si le Gouvernement envisage des actions de résorption pour chaque site.